



Le 23 mai 2010

Communiqué sur les GT service minimum et astreintes opérationnelles

GT service minimum et astreintes opérationnelles

Les provocations s'intensifient. Le DSNA ne croit pas en notre mobilisation !

Alors que le protocole social aurait dû être signé fin décembre 2009, l'administration poursuit ses provocations en déclinant 4 nouveaux GT hors protocole sur des sujets ultra sensibles. Lors de la première réunion du 6 mai, le DSNA a affirmé en séance que nous devons entrer dans une nouvelle ère. Sans doute parle-t-il d'une ère où le dialogue social serait certainement inexistant, où des décisions dogmatiques et sans analyse des conséquences seraient prises. Une ère où les fonctionnaires seraient coupables d'être des fonctionnaires ! Le DSNA dit assumer « ses » décisions, tout en reconnaissant leur « brutalité ». Il s'agit de remettre en question non seulement notre droit de grève et le service minimum en place depuis 1985, mais surtout la gestion du personnel opérationnel ICNA par les chefs d'Equipe.

Etat des lieux

Suite aux multiples attaques des médias, de la publication du rapport de la Cour des Comptes, et aux mouvements sociaux de début 2010, le gouvernement a mandaté notre encadrement pour revoir sa copie sur le mode de gestion des personnels opérationnels.

C'est dans ce contexte qu'est parue la note du 16 mars, qui représente une provocation sans pareil. On y découvre la volonté, en cas de mouvement de grève, d'offrir une capacité égale à 50% de celle déclarée à la CFMU pour les CRNA et d'étendre la liste des terrains soumis au service minimum à Pyrénées, Brest, Lille et Montpellier. Devant la levée de bouclier des OS, rappelant qu'il s'agit d'une interprétation unilatérale du décret

de 1985 (qui mentionne 50% des survols), l'administration convoque une réunion à l'initiative de la CFDT, initialement ouverte à toutes les OS, mystérieusement annulée le jour même. Le lendemain, elle réunit enfin quelques OS triées sur le volet, et publie un relevé de conclusions décidant de créer plusieurs GT dont un sur le service minimum et un sur les astreintes opérationnelles.

Rien ne servirait de dénoncer cette petite coterie. Désormais ces GT existent et traitent de sujets importants pour la profession. L'UNSA-ICNA a donc décidé de participer à la réunion de lancement de ces GT le 6 mai.

GT service minimum

Si tous les corps de la fonction publique sont actuellement dans la ligne de mire du gouvernement, ce dernier profite plus que jamais de l'actualité et du contexte de crise pour nous fragiliser. Même si on peut constater une certaine modération par rapport aux ambitions initiales, il est clair que le service minimum envisagé tend à minimiser l'impact sur les mouvements sociaux.

Les différents points abordés laissent peu de doute quant aux objectifs recherchés, ainsi on notera les remarques suivantes :

☛ **Les survols seraient considérés comme le survol d'un seul centre.**

Le DSNA a indiqué vouloir prendre la définition qui l'arrangeait ! Surprenant que la DSNA ne reconnaisse ainsi plus les définitions de l'OACI !

☛ **La nouvelle liste des terrains soumis à service minimum est confirmée et devrait être ou devra être plus importante.**

Figari par exemple aurait dû compléter la liste des terrains proposés selon la DO !

☛ **La saisonnalité des centres devra être intégrée dans le nombre d'UCESO, et la journée de**

référence sera celle parmi les plus chargées de l'année.

Les grèves pour le Grand Ouest ou Sud-Est, se feront alors plutôt en été !

☛ **L'aménagement du service minimum n'est pas un simple toilettage mais sera issu d'un GT national, et non d'un simple ajustement technique en CTP local.**

Si d'aucuns se félicitent des ajustements techniques proposés lors de ces GT, **L'UNSA-ICNA** est, quant à lui, bien plus réservé. Face à notre mécontentement l'administration n'a pour seule posture un refuge derrière des exigences gouvernementales. Par ailleurs, elle ajoute que toutes les demandes au Budget du Secrétariat Général sont aujourd'hui refusées à haut niveau tant que des améliorations tangibles ne sont pas constatées.

Face à une telle brutalité, et à la façon dont l'administration s'éloigne irrémédiablement de l'esprit de la loi de 1984, on peut se demander s'il n'aurait pas été plus cohérent et courageux de légiférer !

L'UNSA-ICNA a notifié à l'administration qu'elle ne mesurait pas l'ampleur des dégâts collatéraux à venir si elle ne changeait pas d'attitude envers ses personnels.

L'UNSA-ICNA a souligné que les levées d'astreintes lors des mouvements sociaux devaient être nationales et que ce GT devait être l'occasion de l'entériner. D'autre part, le nombre d'astreints doit rester à périmètre constant.

L'UNSA-ICNA considère que la notion de survol est clairement définie. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre les débats parlementaires de l'époque. Les survols doivent s'entendre comme tout vol au départ et à l'arrivée hors territoire français.

L'UNSA-ICNA participera au GT du 23 juin afin que le toilettage ne consiste qu'à s'assurer que la DSNA réponde en tout point aux engagements internationaux de la France, sans que cela ne nous mène à un recul de nos droits fondamentaux (inscrits dans la Constitution). En aucun cas, nous ne braderons notre droit de grève !

Notre site : www.icna.fr

Votre contact : unsa@icna.fr

GT Astreintes opérationnelles :

Tout le monde fonde beaucoup d'espoir sur ce GT qui doit permettre d'apporter une réponse concrète et transparente au problème posé dans certains centres par le système « des clairances ». Là encore, les espoirs peuvent très vite s'envoler.

Selon le DSNA, le GT Astreinte Opérationnelle n'est pas là pour offrir de la transparence à notre gestion du personnel organisée selon le travail en équipe et managée par les Chefs d'Equipe.

Le DSNA s'appuie sur une volonté politique forte pour changer notre mode de fonctionnement au sein d'une fonction publique accusée de tous les maux.

Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat :

« La solution proposée par la Cour d'un recours possible aux heures supplémentaires pour gérer les pointes du trafic me semble envisageable à condition qu'elle s'accompagne bien, comme elle le préconise, d'une baisse globale des effectifs et d'une meilleure connaissance de la présence réelle des contrôleurs. »

La DSNA, droit dans ses bottes, a confirmé qu'une nouvelle organisation devra ainsi voir le jour. Cette dernière devra donc permettre de garantir l'organisation du travail en équipe, sous-entendu avec les avantages de la flexibilité du travail individualisé. Ce n'est plus de la provocation, le DSNA est allé au-delà, comme d'ailleurs son Directeur des Opérations.

L'UNSA-ICNA entend défendre une gestion transparente et optimisée des personnels par les chefs d'équipe et de Tour ICNA.

L'UNSA-ICNA étudiera l'ensemble des solutions pour gérer les personnels avec des moyens légaux et transparents qu'exigent aujourd'hui ceux qui nous dirigent.

L'UNSA-ICNA défendra l'organisation du travail en équipe car donner aux chefs d'équipe les moyens officiels de la flexibilité, ce n'est en aucun cas justifier un quelconque absentéisme.

Comme depuis des mois, le gouvernement et la DGAC annoncent leurs intentions de défendre le travail en équipe, en mettant dans le même temps tout en œuvre pour le détruire, les propos du DSNA ne dénotent évidemment pas du contexte général.

Le souhait de copier ce qui se fait ailleurs dans le FABEC est clairement affiché par notre administration. On retiendra entre autres l'idée suivante : « Dans la perspective du FABEC, cette réflexion pourra utilement analyser si des modalités existant chez certains de nos partenaires peuvent être applicables en France (mécanismes d'astreintes). ».

Une interrogation fondamentale demeure : ces astreintes seront-elle comptées ou non dans le temps de travail ? Le DSNA nous apporte des éléments de réponse : les AOSE (Astreintes Opérationnelles en Service Exploitation) viendraient en plus de la « pointeuse », en dehors des horaires d'équipe, pour offrir de la capacité « gratuite » là où les européens ont des heures supplémentaires rémunérées et/ou récupérées !

Ainsi, on peut légitimement anticiper que le DSNA, qui est aussi le responsable des RH au niveau du FABEC, souhaite débiter la convergence demandée par notre ministre en janvier dernier et mettre en place un système type MUAC Eurocontrol avec de grandes « équipes » gérées en horaires individualisés.

Notre vision européenne : www.concordia-fabec.eu

Analyses et attentes de l'UNSA-ICNA

Si certains syndicats peuvent se féliciter de l'ouverture de ces GT et en font une lecture optimiste, l'**UNSA-ICNA** est plus prudent et voit bien l'intention de remettre aux calendes grecques la signature d'un vrai protocole social.

L'UNSA-ICNA a fermement dénoncé non seulement le contenu des propositions qui sont inacceptables mais aussi la forme. **L'UNSA-ICNA** a surtout notifié à l'administration qu'elle sous-estimait très largement la mobilisation des contrôleurs. Les participations massives dans les AG ces derniers jours confirment totalement cette analyse.

Malgré tout, force est de constater que l'administration continue dans la voie de la

provocation en faisant fi des propositions concrètes apportées par les OS. Nous constatons ainsi le résultat d'une obstination qui entretient cette crise irrationnelle et qui pousse le prestataire de la navigation aérienne le plus performant et surtout le moins cher du FABEC au bord du précipice.

La cocotte minute risque tout simplement d'exploser bientôt si les responsables de la DGAC et du gouvernement qui sont à l'origine de ce chaos programmé ne cessent pas leurs provocations.

En tout état de cause, il ne faut pas compter sur **l'UNSA-ICNA** pour rester passif devant le saccage organisé du statut ICNA.

Pour l'UNSA-ICNA, le combat qui s'annonce et qui, il faut l'espérer, sera arrêté à temps par notre Administration, n'est pas la défense des fameuses « clairances » que certains centres ne connaissent d'ailleurs même pas. Il s'agit surtout de défendre la pérennisation du travail en équipe et de sa gestion par les ICNA chefs d'Equipe ou de Tour, dans un contexte d'individualisation de plus en plus oppressant.

Partout en France, les ICNA se mobilisent un peu plus chaque jour. Des Assemblées Générales d'une ampleur sans précédent depuis plus de 15 ans devraient interpeller nos dirigeants !

Il n'est de l'intérêt de personne de rester dans cette situation de crise.

L'UNSA-ICNA demande donc au DSNA :

- L'abandon des provocations afin que les discussions reprennent,
- Un réel retour au dialogue social et au respect mutuel (tant des métiers que des fonctions).

En attendant un geste vers l'ensemble des ICNA opérationnels :

L'UNSA-ICNA appelle tous les ICNA à se rassembler lors des Assemblées Générales pour débattre, faire entendre leur voix et préparer des réponses adaptées.

L'heure est à la mobilisation dans tous les centres.